

Séance du conseil municipal de la Ville de Sherbrooke, tenue à la salle 316 de l'hôtel de ville, 191 rue du Palais, le 3 février 2020, présidée par la présidente du conseil Nicole Bergeron, à laquelle assistaient son honneur le maire Steve Lussier, les conseillères et les conseillers Pierre Tremblay, Annie Godbout, Julien Lachance, Rémi Demers, Danielle Berthold, Vincent Boutin, Pierre Avard, Claude Charron, Paul Gingues, Karine Godbout, Marc Denault et Évelyne Beaudin.

RÉSOLUTION C.M. 2020-5157-00

Procédure d'examen des plaintes

À la suite d'une recommandation du comité exécutif,

PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER JULIEN LACHANCE
APPUYÉ PAR LA CONSEILLÈRE ÉVELYNE BEAUDIN

D'adopter la nouvelle procédure d'examen des plaintes des clients d'Hydro-Sherbrooke conservée au dossier C.M. 2020-5157-00 des archives municipales;

De permettre au Service d'Hydro-Sherbrooke d'entreprendre les démarches nécessaires auprès de la Régie de l'énergie pour l'approbation par cette dernière de la nouvelle procédure d'examen des plaintes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

« Je, soussignée, Line Chabot, greffière de la Ville de Sherbrooke, certifie par les présentes que l'extrait ci-dessus est vrai. »



Handwritten signature of Line Chabot in blue ink.

Me Line Chabot
